

COMPTE RENDU REUNION

Conseil de la Vie Sociale

Date : 03/07/2023	Heure début : 10h00	Heure fin : 12h20
<u>Rédigé par :</u> STEPINSKI Suzy	<u>Date de la rédaction :</u> 04/07/2023	<u>Validé par :</u> PÉRÈS Michel

<u>Membres présents</u>	<u>Membres excusés</u>
Mr PÉRÈS, Directeur général	Mme PIRON Aurélie, Représentante du Conseil d'Administration
Mme PONTTHIEUX Jocelyne, représentante des familles, Titulaire, Vice-présidente	Mme DEBUIRE Florence Représentante du personnel, Suppléante
M. BOULAY Gérard, Représentant des résidents, Titulaire	Mme PICHON Jocelyne, résidente, invitée
Mme CALBRIX Edith, représentante des familles, suppléante	
Mme MONTEBRUN Marie-Hélène, représentante des résidents, Titulaire	
Mme LEVAVASSEUR Micheline, résidente invitée	
Mme HOET Sandie, Cadre de santé, invitée	
Mme TRONCHET Sylvie, Animatrice, invitée	
Mme STEPINSKI Suzy, Agent d'accueil, invitée	

I. Validation du PV précédent

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal précédent (09/2022) est validé à l'unanimité.

II. Présentation de Mr Michel PÉRÈS, Directeur Général des Résidences de l'Aune

Mr Michel PÉRÈS se présente et chacun fait de même.

Il est fait le point sur la composition du CVS. C'est le premier CVS depuis l'arrivée du nouveau directeur. Nous précisons qu'il n'y a jamais de représentant de la mairie et qu'il manque un soignant. Mr PÉRÈS rappelle l'importance d'élire un président du CVS.

L'agent d'accueil sera présent aux réunions du CVS car il a une bonne connaissance du public accueilli.

III. Point réglementaire : nouveau décret concernant le CVS

Il y aura une évaluation en 2025 d'où l'importance du bon fonctionnement du CVS.
Le Directeur rappelle un manque de moyens financiers pour l'EHPAD de Pontvallain.

En octobre 2023, il sera proposé une nouvelle tarification 2024 avec un souhait d'évolution des budgets notamment de Dépendance (Département de la Sarthe) et SOINS (assurance-maladie).

Mr PÉRÈS remet à l'ensemble des personnes présentes le règlement intérieur du CVS. Celui-ci a été revu par l'ingénieure qualité Mme CHAIGNEAU car un décret a apporté des modifications sur la composition à minima des CVS à effet au 1^{er} janvier 2023.

L'information sur l'importance du CVS est effectuée aux résidents et leur famille à leur entrée dans l'établissement.

Il peut être compliqué de faire fonctionner ces instances car il y a un manque de bénévoles.

Aussi, le Directeur indique qu'il y a nécessité d'avoir un président et vice-président du CVS.

Aussi, Mme PONTHEUX Jocelyne se propose dans les fonctions de présidente du CVS et Mr BOULAY valide la vice-présidence.

Mme PONTHEUX précise qu'en tant que représentante des familles elle n'a pas été beaucoup sollicitée. Peut-être faut-il revoir la communication pour être mieux identifié et recevoir plus d'information.

Au sujet de la préparation des CVS avec les résidents, Mme TRONCHET recueille en amont des éléments auprès des résidents lors du café « parlotte ».

*Les menus de l'EHPAD : Mme PONTHEUX précise que sur des temps de repas, elle a écho de remarques des familles sur certains plats qui ne seraient pas adaptés (l'exemple du Chili Con Carne). La remarque est faite « qu'il n'est pas simple que les menus conviennent à l'unanimité ».

De plus, les menus ne seraient pas toujours respectés. Les résidents ont un cahier pour noter leur(s) remarque(s). Il y a aussi du gaspillage sur certains aliments mais la cadre de santé précise y être vigilante et tenter de trouver des solutions.

Mr BOULAY précise qu'il y a de l'amélioration depuis plusieurs semaines ce qui est en lien avec l'arrivée du nouveau Chef Cuisine et que l'équipe soit au complet.

Mme LEVASSEUR soulève la question du « goûter » qui ne comporte qu'une boisson. En effet, depuis plusieurs années il n'y a plus de biscuit mais cela n'était pas qu'une question financière mais également du fait que le repas étant servi à 18h30, certains résidents n'avaient pas faim.

Mr BOULAY pense qu'il faudrait revoir à une adaptation des menus en fonction des saisons. Il regrette qu'en juin lorsqu'il a fait très chaud il n'y ait pas eu de glace ou de pastèque par exemple.

IV. Point animation : arrivé d'un agent à 50% et les projets en cours à venir

Point par Mme Tronchet sur le recueil des remarques des résidents :

* La guinguette : Ce projet est très apprécié des résidents, des familles et des agents. L'espace est bien fini avec la pergola.

* L'installation d'une grande TV à l'orangerie est également très appréciée car elle permet de mieux voir par rapport aux autres dans l'établissement.

* Sylvie TRONCHET fait remarquer que pour l'organisation de l'animation en générale, la difficulté est d'avoir des groupes homogènes. Elle exprime qu'elle a beaucoup de tâches à réaliser et que les résidents ne comprennent pas toujours de la voir sur son ordinateur ou faire des tâches moins en lien avec son cœur de métier (exemple donné : emmener le chat de l'Ehpad chez le vétérinaire).

Elle a beaucoup de mission en lien avec les PAP de résidents. Elle s'occupe surtout des résidents sous tutelle ou curatelle et réceptionne et traite par exemple leurs colis. L'animatrice souhaiterait en effet revenir à l'essentiel de son métier.

Sylvie TRONCHET nous montre l'ancienne Gazette qu'elle composait et éditait et la nouvelle qu'elle peut faire grâce à Familéo. Elle souhaite savoir laquelle est la plus adaptée pour les résidents. Nous lui donnons quelques éléments quant aux photos, couleurs, polices et tailles de police utilisés. Elle va retravailler sur ce support.

V. Point sur les organisations de travail au sein des unités et l'organisation des temps de pauses des agents

Mme HOET s'exprime sur la nouvelle organisation depuis le 01/04/2023. Cette dernière est appliquée et semble bien appréciée. Mme HOET a pu recueillir des avis positifs.

Maintenant 1 seul agent du service prend sa pause, dans la salle du personnel au RDC, en même temps qu'un agent de chaque service. A son retour c'est l'autre agent qui part en pause.

Ce principe permet des échanges entre agents de différents services.

Mme HOET évoque un renfort de personnel au secteur Beau soleil. Elle rappelle aussi que nous sommes toujours confrontés au même problème, il y a souvent beaucoup d'absentéisme des agents qui inéluctablement génère des organisations fragiles (absences de ressources pour pallier aux absences).

VI. Questions diverses

* Point climatisation : Sur le service Champs-fleuris il a fait très chaud ces dernières semaines. Mme LEVAVASSEUR précise qu'elle aurait aimé avoir la climatisation dans sa chambre car elle dit avoir eu jusqu'à 28° à 5h du matin. Sa chambre est en effet orientée en plein soleil.

Nous rappelons certains gestes pour gagner de la fraîcheur dans les différents espaces et l'utilisation de la climatisation durant les repas.

*Présence de la kinésithérapeute dans la salle de l'orangerie lors du café parlotte. L'animatrice souligne que cela dérange certains résidents que la kiné fasse certains soins durant ce temps d'animation. Nous réfléchissons à des solutions afin ce temps ne soit pas perturbé.

Il est convenu qu'un listing soit fait du nombre de résident concerné par le besoin de séance kiné le matin avec un souhait de réorganisation en priorisant certaines prises en charge.

*Sylvie TRONCHET a eu la remarque de résidents qui jugent manquer de contact entre les résidents et l'encadrement institutionnel (Directeurs, et autres encadrants).

Il est évoqué le fait que la diététicienne ou le chef de la cuisine prennent de temps en temps le repas avec les résidents.

*Le problème des portes d'entrée de l'EHPAD est abordé. Ce week-end il y a encore une famille qui est sortie par les portes côté administration et donc cet accès est resté ouvert jusqu'à la fermeture par les agents de nuit. Il faudra réfléchir à un système de sortie après 19h ce n'est pas pratique actuellement.

Mme. PONTHEUX Jocelyne,

Présidente du CVS

